



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 3 novembre 2020
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION n°2020-11-03_2047

Compléments d'adhésions à des
associations pour les équipements culturels

L'an deux mille vingt, le 3 novembre à 14h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Arcueil, sis 7/9 av. FV. Raspail, en séance plénière ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 28 octobre 2020.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	X	
DAUMIN	Stéphanie	1 ^{ère} vice-présidente	X	
VIELHESCAZE	Camille	2 ^{ème} vice-présidente	X	
DELL'AGNOLA	Richard	3 ^{ème} Vice-président	-	
DEFREMONT	Jean-Marc	4 ^{ème} vice-président	X	
BENSARSEDA	Lamia	5 ^{ème} vice-présidente	X	
BENCHEIKH	Imène	6 ^{ème} vice-président	X	
DECROUY	Clément	7 ^{ème} vice-président	-	
MARCHAND	Romain	8 ^{ème} vice-président	X	
VALA	Cécilia	9 ^{ème} vice-présidente	X	
GONZALES	Elise	10 ^{ème} vice-présidente	-	
GROUSSEAU	Jean-Jacques	11 ^{ème} vice-président	X	
VILAIN	Jean-Marie	12 ^{ème} vice-président	X	
LABROUSSE	Sophie	13 ^{ème} vice-présidente	X	
GRILLON	Eric	14 ^{ème} vice-président	X	
LAURENT	Jean-Luc	15 ^{ème} vice-président	X	
MARCILLAUD	Bruno	16 ^{ème} vice-président	X	
LALLIER	Nathalie	17 ^{ème} vice-présidente	X	
YAVUZ	Métin	18 ^{ème} vice-président	X	
DUFOUR	Jean-Marc	19 ^{ème} vice-président	X	
LAFON	Gilles	20 ^{ème} vice-président	X	
AGGOUNE	Fatah	1 ^{er} Conseiller délégué	X	
GAUDIN	Philippe	2 ^{ème} Conseiller délégué	-	
ID ELOUALI	Ali	3 ^{ème} Conseiller délégué	X	
BELL-LLOCH	Pierre	4 ^{ème} Conseiller délégué	-	

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			25
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2045 à 2050	20	-	20

Exposé des motifs

Dans le cadre de leurs missions de service public, les différents équipements culturels de l'Établissement Public Territorial ont construit des liens et partenariats avec le tissu associatif local ou national, mais aussi avec des réseaux professionnels.

Ces partenariats permettent de mener à bien des projets pédagogiques, de diffuser des créations artistiques, mais aussi de coordonner des actions, de soutenir financièrement des projets de création d'œuvre ou d'éducation artistique.

Par la délibération n°2020-02-25_1767, le conseil territorial du 25 février 2020 avait approuvé le renouvellement des adhésions à des associations, comme suit :

Pour les conservatoires

- Orchestre à l'École
- UEPA 94 : L'Union des Enseignements et Pratiques Artistiques du Val-de-Marne
- Conservatoires de France
- CND : La Confédération Nationale de Danse

Pour le réseau de lecture publique

- ALF : L'association des ludothèques françaises
- ABF : L'Association des Bibliothécaires de France
- Images en bibliothèques
- ADULOA : Associations des utilisateurs du logiciel Archimed
- Association Lecture jeunesse
- Cinéma Public
- Zestes citoyens, pépinière d'idées écologiques et solidaires
- Association française pour la lecture CNLJ-La joie par les livres
- Les incorruptibles, tous ensemble pour la lecture
- Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale

Pour l'Ecomusée de Fresnes

- La Fédération des écomusées et des musées de société
- Le Comité national français d'ICOM, réseau français des professionnels des musées
- Association Générale des Conservateurs des Collections publiques de France
- Association Les Neuf de Transilie, regroupement d'écomusées, de musées de sociétés et de structures patrimoniales franciliennes
- Vivacité II de France, réseau francilien d'éducation pour une ville durable

Pour le cinéma La Tournelle de L'Haÿ-les-Roses

- Cinéma Public
- Association des cinémas de recherche d'île de France
- L'ACAE : Association des cinémas Art et Essai
- L'ADRC : Agence pour le Développement Régional du Cinéma
- L'AFCA : Association française de cinéma d'animation

Pour la maison Doisneau et le Lavoir Numérique de Gentilly

- Le Réseau Diagonal, réseau national et européen des structures de diffusion et de production de photographie

Pour l'école d'art Camille Lambert de Juvisy-sur-Orge

- L'ANEAT : Association Nationale des écoles territoriales d'art
- Le TRAM : Réseau d'art contemporain en Ile-de-France

Pour le Sud Est théâtre de Villeneuve-Saint-Georges

- Le Syndicat national des scènes publiques
- Les Théâtrales Charles Dullin
- L'ACTIF : Association culturelle des Théâtres en Ile-de-France
- Scènes d'enfances – Assitej France
- Réseau chaînon, pour le repérage artistique et le développement économique d'un circuit culturel équitable et solidaire

Pour les équipements sportifs

- SOS MNS
- Syndicat national des patinoires

Et afin d'asseoir ces partenariats et de mieux remplir leurs missions de service public, il est nécessaire d'ajouter les adhésions aux associations comme suit :

Pour le réseau de Lecture Publique et Jeu

- Valmédia 94
- Les Petits débrouillards
- A fond la science
- Planète science
- Play Well
- Réseau Carel

Pour l'Ecole d'Art Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge

- Association "BLA"

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu la délibération n°2017-11-07_804 du Conseil Territorial du 7 novembre 2017 portant définition de l'intérêt territorial sur la compétence, entretien, et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels ;

Vu la délibération n°2020-02-25_1764 du Conseil Territorial du 25 février 2020 portant sur l'adhésion des associations pour les équipements culturels et sportifs ;

Vu la délibération n°2020-07-15-1867 en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil territorial au bureau ;

Entendu le rapport de M. Jean-Luc Laurent ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve l'adhésion aux associations suivantes :

Pour le réseau de lecture publique et jeu :

- Valmédia 94
- Les petits débrouillards
- A fond la science
- Planète science
- Play Well
- Réseau CAREL

Pour l'Ecole d'Art Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge :

- Association "BLA"

2. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 20

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture 5 novembre 2020 ayant été publiée le 6 novembre 2020



A Vitry-sur Seine, le 5 novembre 2020
Le Président

Michel LEPRETRE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.